

En présentiel, télétravail ou ASA, encadrant ou non, le constat est le même : la pandémie laissera des traces partout !

Et le racket des jours de congés ou le versement controversé de la prime n'aident pas à retrouver la sérénité !

La CGT Finances publiques a engagé une consultation de ses syndiqués sur leurs conditions de travail pendant le Covid.

Le dépouillement des réponses fait clairement ressortir que le travail a été dégradé pour tous et toutes, en présentiel comme en télétravail ou en ASA, quels que soient le service ou la catégorie à laquelle ils appartiennent et que c'est par leur engagement et leur solidarité pendant le confinement que les agents de la DGFIP ont pu faire face.

Face à la reprise des réformes contre le Service public et aux manœuvres de division, l'unité est plus que jamais nécessaire !

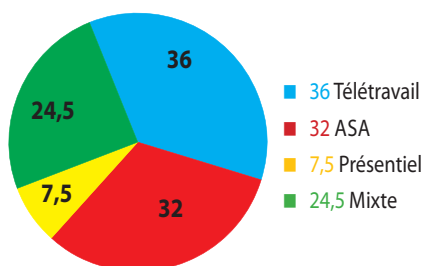
Quant au racket des congés et à l'attribution de la prime Covid, le rejet et la colère sont d'autant plus partagés qu'ils ne cadrent ni avec les discours politiques sur l'impérieuse utilité des Services publics, les bravos aux fonctionnaires, ni avec les propos du directeur général.

DÉPOUILLEMENT DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE CGT FINANCES PUBLIQUES

Sur l'ensemble de la période (PCA, puis PRA)

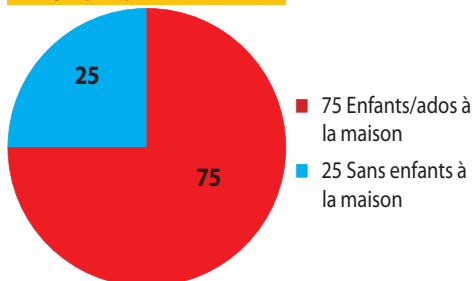
ORGANISATION DU TRAVAIL

SITUATION DE TRAVAIL



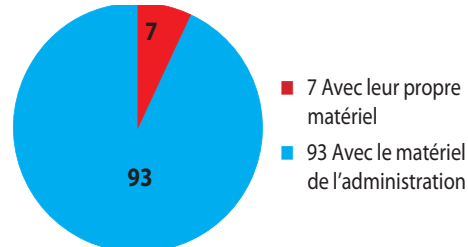
36 % Des agents étaient en télétravail,
32 % En ASA,
7,5% En présentiel,
Les autres agents ont évolué entre les 3.

SITUATION FAMILIALE



75 % des agents avaient des
enfants/ados à la maison.

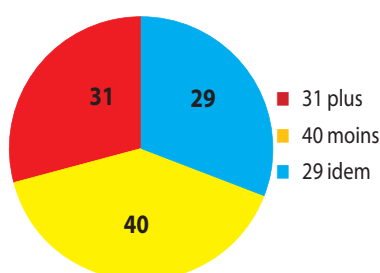
MATÉRIEL INFORMATIQUE ET/OU TÉLÉPHONIQUE



7 % des télé travailleurs
utilisaient leur propre
matériel informatique.

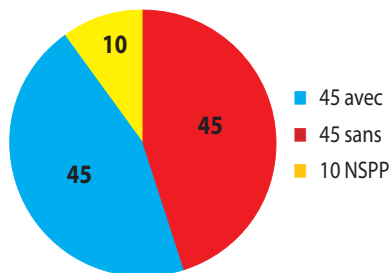
DURÉE DU TRAVAIL ET OBJECTIFS

HEURE DE TRAVAIL



31 % ont travaillé plus d'heures que
d'ordinaire, 40 % ont travaillé moins
d'heures que d'ordinaire.

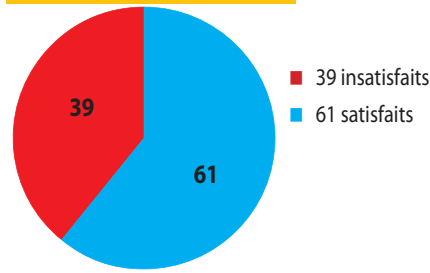
OBJECTIFS DE TRAVAIL



45 % n'ont eu aucun objectif, 45 %
en ont eu. **30 % ont eu les mêmes
objectifs que d'ordinaire.**

PROTECTIONS SANITAIRES

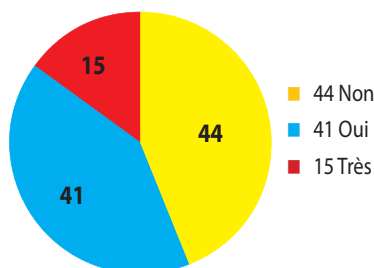
MESURES SANITAIRES DGFIP



39 % estiment insuffisantes les mesures de
protection prises à la DGFIP (manque de matériel de
protection, règles non respectées, entre autres par
les chefs ; le ménage est très souvent cité).

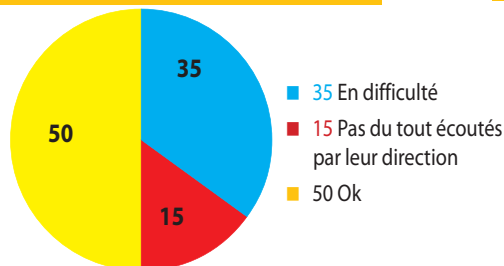
ISOLEMENT

SENTIMENT D'ISOLEMENT



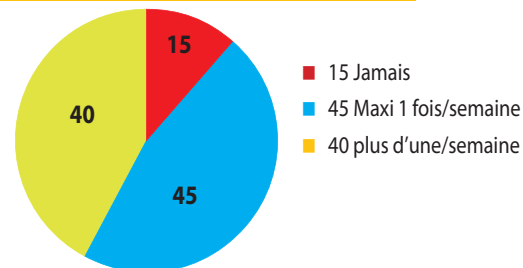
44 % ne se sont pas sentis du tout isolés pendant le confinement, 41 % se sont sentis un peu isolés et 15 % très isolés.

AGENTS EN SITUATION D'ENCADREMENT



50 % des agents en situation d'encadrement se sont sentis en difficulté pour mettre en oeuvre les consignes et 15 % d'entre eux n'ont pas du tout senti la hiérarchie à leur écoute.

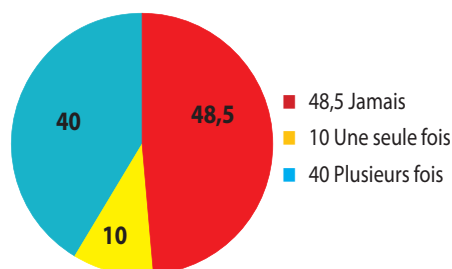
ÉCHANGES DIVERS AVEC LES COLLÈGUES



85 % ont échangé avec leurs collègues, par mail ou téléphone, dont 53 % une fois par semaine, voire moins.

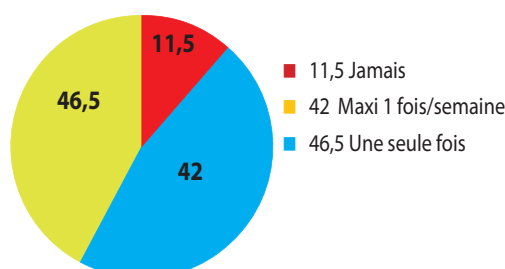
Même s'ils sont extrêmement rares, quelques agents ont été complètement coupés de leur service pendant toute la durée du confinement, voire après s'ils sont toujours en ASA.

AUDIO/VISIO CONFÉRENCES



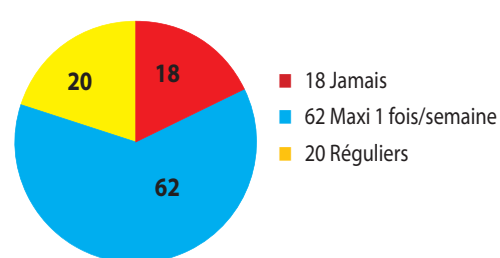
48,5 % des agents n'ont eu aucune audio ou visio-conférence avec l'ensemble de leur service pendant le confinement. Sur les 51,5 % ayant bénéficié de ce système, 80 % l'ont utilisé plusieurs fois.

ÉCHANGES PAR MAILS



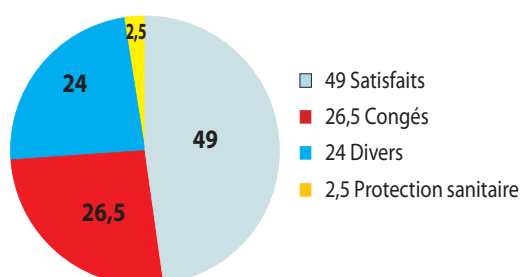
11,5 % des agents n'ont eu aucun échange par mail avec leur chef pendant tout le confinement. Sur les 88,5 % ayant échangé par mail, 53 % n'ont échangé qu'une fois par semaine ou moins.

ÉCHANGES TÉLÉPHONIQUES AVEC LE CHEF



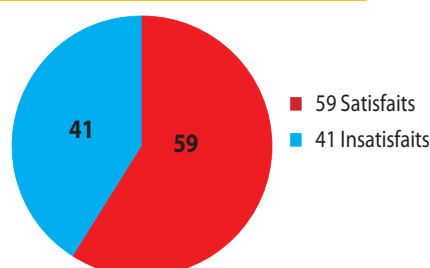
82 % ont échangé par téléphone avec leur chef, dont 75 % une fois par semaine, voire moins.

MANQUE D'INFOS



51 % ont manqué d'informations RH, dont 52 % en auraient souhaité sur les congés, 47,5 % sur tous types d'informations et 0,5 % sur la protection sanitaire.

MANQUE D'INFOS/PLAN PROFESSIONNEL



41 % ont manqué d'informations sur le plan professionnel (absence de visibilité même à court terme, reprise beaucoup trop brutale, priorités et consignes variant souvent, très grand flou sur les actes de procédures et la reprise d'activité, ordres et contrordres sont les éléments revenant le plus dans les expressions).



Questions ouvertes

Parmi les questions d'organisation du travail, celle sur l'impact de la crise et du confinement sur les missions a recueilli un nombre très important de réponses : toutes les missions suspendues sont citées par les collègues, qui s'inquiètent des modalités de reprise, d'une éventuelle sur-activité pour rattraper le retard et plus généralement de l'avenir de ces missions, de leur transformation, voire de leur disparition (à noter que l'intégralité des missions suspendues ont été citées, mais qu'une majorité des réponses ciblaient les missions de la sphère du contrôle fiscal).

Des collègues se sont sentis méprisés ou inutiles lorsque leur mission a été jugée non prioritaire ou l'ont ressenti comme de l'incompétence de la part de leur hiérarchie.

D'autres se sont vu transformés en assistantes sociales, recevant le désarroi des contribuables, sans que ce soit leur rôle et sans y être formés, ce qui a renforcé leur propre désarroi.

Enfin, la dernière question, ouverte à toutes les remarques, a reçu foule de témoignages de colère contre la gestion injuste des congés, volés sans que la règle en soit fixée dès le début du confinement et en dépit des situations individuelles, alors même que l'employeur n'a fourni aucun travail ou aucun matériel pour travailler, voire l'a requis pour le distribuer à d'autres collègues ; ou encore des personnes en ASA ont été sollicitées pour travailler malgré tout ; des situations ubuesques se sont produites partout sur le territoire.

Le résultat est une très forte colère, un sentiment de totale injustice et une grande rancœur contre la DGFIP, même pour les agents n'ayant perdu aucun jour de congé ou très peu.

Les modalités de distribution de la prime Covid restent floues et sont vécues comme injustes et comme facteur de division, même par des agents l'ayant perçue.

Enfin, de trop nombreux collègues se sont sentis très isolés par leur hiérarchie et remercient leurs collègues, voire leur syndicat CGT, pour leur accompagnement et la diffusion d'informations.

Bien entendu, les vécus sont différents, car les situations individuelles le sont. Mais même les agents ayant le mieux vécu cette période critiquent en grande majorité l'organisation du PCA puis du PRA, contestent l'isolement d'avec leur service, s'inquiètent du non-respect des normes sanitaires et de l'avenir de leurs missions. Beaucoup revendiquent également une extension du télétravail.



Au sujet du télétravail *

Que ce soit pour raison sanitaire ou organisation personnelle, la revendication de développer le télétravail est particulièrement citée. Pour autant, elle est source d'inquiétude, des agents n'appréciant pas du tout d'être coupés de leur service et de leurs collègues. Nombreux sont ceux, même parmi les tenants du télétravail, à craindre que l'administration l'utilise contre les missions pour faire passer certaines réformes ; ils craignent également que cela détricote les collectifs de travail. Enfin, qui dit télétravailleurs, dit travailleurs en présentiel en moins grand nombre pour assumer certaines tâches de réception téléphonique ou physique par exemple.

Toutes les structures de la CGT travaillent d'ores et déjà pour accompagner cette revendication et éviter les pièges. Le congrès de la CGT Finances publiques de juin 2019 a travaillé sur le sujet et nous engagerons prochainement une grande campagne pour élaborer les revendications dans l'unité la plus grande.

***Précision :** pour la CGT le travail à domicile pendant le confinement était du travail dégradé, pas du télétravail, dans la mesure où les conditions réglementaires n'étaient pas remplies, qu'aucune convention n'avait été signée, que tout s'est décidé dans l'urgence, etc.

La CGT revendique dans l'immédiat :

- la restitution des congés indûment volés aux agents,
- le versement de la prime Covid à tous,
- la possibilité de décaler les horaires de travail pour les agents souhaitant éviter les heures de pointe dans les transports ou pour d'autres raisons,
- la mise en place du télétravail à la demande exclusive de l'agent, qui doit pouvoir y renoncer quand il le souhaite,
- la limitation du nombre de jours hebdomadaires en télétravail,
- un droit à la déconnexion avec des périodes d'interruption des messageries et des applications professionnelles,
- la prise en charge par l'employeur de l'ensemble des coûts liés à la mise en œuvre du télétravail,
- la dotation en tickets restaurant,
- la présomption d'imputation au service des accidents de travail,
- une information et une formation du collectif de travail.
- des normes immobilières permettant le respect de la distanciation (bureaux individuels notamment),
- la réinternalisation des prestations de ménage.

Parce que les conditions de travail en mode dégradé ne seront plus acceptées ni excusées en cas de nouvelle pandémie et que l'impréparation ne sera pas comprise, la CGT revendique l'anticipation d'une éventuelle prochaine crise par :

- l'élaboration de normes claires et protectrices pour tous les types d'organisation du travail, présentiel, télétravail, nomade, mixte, etc,
- avec équité des droits (l'organisation du travail doit être neutre sur les droits des personnels),
- et la formation de tous les chefs à la gestion humaine des situations individuelles, dans leur propre intérêt et dans celui des agents de leurs équipes.

Les agents de la DGFIP ont su maintenir une réelle activité au service de la population et des collectivités territoriales pendant le confinement, ils sont tous engagés dans la défense de leurs missions ;

la CGT les appelle à continuer à faire vivre la plus grande solidarité et la plus grande unité pour contrer les réformes de la DGFIP et plus largement des services publics.

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS GAGNERONS !